

Le Petit Confiné

N° 1 / Avril 2020
Concentré gratuit d'informations



Restez chez vous !

Réveillons nos consciences !

Chers amis,

17 mars 2020. La France entière entrait en CDI ou plus précisément en confinement à durée indéterminée. Du jamais vécu qui allait bouleverser notre quotidien et nous interroger sur cette tempête qui s'abat sur la planète. Beaucoup voient cela comme une punition infligée par la nature elle-même, lasse de toutes les malversations que l'homme lui fait subir depuis des décennies. Mais si cette parenthèse de nos vies était la plus formidable chance qui nous était donnée de changer l'avoir en être car l'humanovirus n'est-il pas plus délétère pour la santé de la planète que le coronavirus lui-même ?

Si l'on part du principe que dans la vie tout a un sens, ne faut-il pas voir dans le Covid-19 un message comme quoi il serait temps de ralentir notre course au profit, de ne plus courir après un temps qui nous échappe et de regarder un peu plus près ce qui se passe autour de soi? Les gens ne prennent plus le temps de s'occuper de leurs proches, de voir ce qui se passe autour d'eux, d'écouter, d'aimer, de s'alimenter correctement, de se reposer, d'écouter la vie autour d'eux, tout simplement, alors au lieu de nous alarmer inutilement – cela ne fera pas régresser le virus pour autant – profitons de ce temps forcé qui nous est octroyé pour réveiller nos consciences et nous interroger sur la part de responsabilité que nous avons tous dans ce qui nous arrive. Il ne s'agit pas ici de jouer les moralistes mais de poser un regard cru sur ce qu'est devenu le monde qui nous héberge. Qu'en avons-nous fait ? Qu'en ferons-nous demain ?

Véronique David
confineuse à temps plein

LE PETIT CONFINÉ – MODE D'EMPLOI

« *Le Petit Confiné* » est un concentré gratuit de petites infos que je mets à votre disposition pendant la durée du confinement. Vous y trouverez des petits conseils liés au Covid-19 mais pas « que ». Je souhaite qu'il devienne le vôtre et j'ouvre un courrier des lecteurs pour que vous me fassiez remonter *via* mon compte **Veronique David facebook** ou, si vous désirez conserver l'anonymat, à l'adresse vero.dav47@orange vos craintes, vos colères, vos doutes, vos espoirs, vos interrogations, vos idées pour l'après, vos initiatives ou celles de vos voisins, vos coups de pouce, vos coups de cœur littéraires ou cinématographiques, vos recettes culinaires, vos poèmes, vos déclarations d'amitié, de tendresse ou d'amour... bref tout ce que vous avez envie de partager avec la communauté. Ce « petit confiné » c'est le vôtre ! A vous de m'accompagner pour le faire vivre si vous en éprouvez le désir et l'envie! Et par avance mes amis, je vous dis : MERCI !

BILLET D'HUMEUR

Déconfinés... Délivrés... pas pour nos aînés !!

Le président Macron a annoncé dans son allocution du 13 avril dernier, un déconfinement progressif à compter du 11 mai qui débiterait par nos écoles.

Je m'interroge beaucoup suite à l'intervention du chef de l'Etat... Où déjeuneront les enfants à midi? Les cantines vont rouvrir mais pas les restaurants? Où est la logique? Et où déjeuneront les parents qui travaillent à midi si leur entreprise ne dispose pas de cuisine? Qui gardera les enfants le mercredi après-midi si les grands-parents ne peuvent s'en occuper ?

Des tests seront prévus pour ceux qui présentent des symptômes certes, mais quid des asymptomatiques? Dans les classes surpeuplées, comment séparer les enfants? Quand pourront rouvrir les librairies, les opticiens...? Pour les coiffeurs ce pourrait être le 11 mai sous certaines conditions, oui mais lesquelles ? Le chef de l'Etat n'a parlé que des restaurants, hôtels et cafés. Pourquoi mi juillet pour eux et pas début juillet? Une école serait aussi moins vecteur de risque qu'un musée par exemple ? Quelles conséquences psychologiques pour les seniors qui ne pourront pas sortir encore et pour les étudiants confinés un mois de plus dans 9m2?

Nos aînés. Parlons-en, justement !

Je suis en colère, en colère contre, notamment, Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne qui préconise de laisser nos aînés confinés des mois durant (jusqu'à 18 mois oui oui vous avez bien lu!!) dans l'attente d'un hypothétique vaccin. N'oublions pas que celui de la grippe ne protège qu'une infime partie de la population à cause des différentes souches (Agnès Buzyn l'a elle-même avoué). Allons-nous priver nos anciens des mois durant de l'amour de leurs proches car un virus encore plus meurtrier les attend : celui du manque d'amour et de relations sociales, sans compter que le confinement est la porte ouverte à de nombreuses autres pathologies parmi lesquelles les maladies cardiovasculaires et les dépressions. Qui pourrait humainement supporter cela? Peut-on croire à la magie vaccinale pour le Covid-19 ? Regardons ce qui se passe avec la grippe : vous devez vous aussi connaître autour de vous des personnes qui se font vacciner et qui l'attrapent quand même car il existe une multitude de souches différentes! On va dépenser des millions sur un vaccin alors que l'on devrait axer

tous ces efforts sur la prévention car il existe de nombreux protocoles à ce sujet dont vous avez tous entendu parler (vitamine D, C, HE...) et puis permettre à TOUTE la population d'être testée. Voilà où l'argent devrait passer! N'oublions pas non plus, pour finir sur une note optimiste, que ce virus est instable et qu'il peut tout aussi bien partir comme il est venu. Ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres, retenue par le Professeur Raoult mais il serait dommage de l'occulter.



Des soins gratuits pour nos « premières lignes » !

Si vous connaissez des personnels soignants, des aides à domicile, des caissières, des routiers... en un mot des "premières lignes" sur le front du covid-19, Jonathan Cassagne, naturopathe, réflexologue, praticien Reiki, propose généreusement un soin reiki gratuit pour adoucir leurs difficiles conditions de travail.

« Je souhaiterais "aider" nos soignants, nos routiers, nos caissières etc... tous les gens qui agissent contre le virus en sortant de chez eux, qui prennent des risques pour essayer que nos vies ne soient pas trop pénalisées pendant cette période trouble, annonce le thérapeute sur sa page. C'est pour cela que j'ai décidé d'offrir à ces personnes un soin Reiki à distance » confie Jonathan Cassagne.

Si dans vos entourages des gens souhaitent bénéficier de soins à distance gratuitement, contactez Jonathan Cassagne par SMS au 06 43 47 42 47.

SANTE

Des maux pour le dire... !

Toux sèche, grande fatigue, fièvre... sont les symptômes phares du Covid-19. Et si cette maladie infectieuse dont les scientifiques tentent de découvrir toutes les clés pour ouvrir la porte à des traitements avait des choses à nous révéler sur nous-mêmes ?¹

Si vous présentez une toux sèche seriez-vous irrité ou frustré par une situation ? Eprouveriez-vous l'envie de crier votre colère ? La fièvre s'exprime par une montée de température et la chaleur fait référence au feu et donc à la colère. Votre chakra Racine nécessiterait peut-être une harmonisation².

La fatigue symboliserait une perte de motivation et de la tristesse (individuelle ou collective). Etes-vous en train de perdre goût à la vie ?

Si vos poumons sont touchés, ne respireriez-vous plus la vie à plein poumon ? Les poumons font aussi référence à la famille au sens de l'humanité tout entière qui souffre du rejet des autres et étouffe sous la pression socio-politico-religieuse.

Si vos reins - organes de la peur - sont atteints, auriez-vous été victimes de chocs émotionnels dans le passé qui ne seraient pas encore rangés dans les tiroirs de l'oubli ? On décode sa vie comme un Champollion devant ses hiéroglyphes. Voyager en Soi, c'est l'évasion garantie au cœur de son être intérieur. Prêts pour l'aventure ?

¹Pour aller plus loin ⇒ <https://www.theraneo.com/florence-generoux-article-3933-analyse-symbolique-et-spirituelle-du-coronavirus-et-des-symptomes.html>

²Comprendre le chakra racine : <https://pastelfluo.com/blogue/comprendre-et-harmoniser-les-chakras-muladhara-1er-chakra/>

Malade et confiné ? R.E.S.P .I.R.E.Z !



Marie-Odile Brus, sophrologue, a communiqué sur son site <https://www.theraneo.com/brus-marie-odile-article-4045.html>, une technique respiratoire pour aider les personnes atteintes du covid-19 :

1 cycle

- ▶ 5 profondes inspirations (par la bouche) + 5 secondes de rétention d'air à chaque ;
- ▶ après la 6 ème inspiration + rétention : tousser un coup.

Faire deux cycles d'affilée ainsi puis :

- ▶ s'allonger sur le VENTRE, sur un coussin ou un oreiller ;
- ▶ faire des respiration légèrement plus profondes pendant 10 minutes.

Si vous devez rester au lit à cause de l'infection : allongez vous sur le ventre (l'essentiel des poumons est dans le dos, donc s'allonger sur le dos bloquent plus les voies d'air).

Lien : www.theraneo.com/brus-marie-odile

Promenons-nous...chez nous !



Il vous faudra patienter encore un peu pour profiter du parfum printanier. La sortie, ce n'est pas pour tout de suite. Patience !

Afin de faire face à l'épidémie de COVID-19, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré, pour une durée de deux mois, sur l'ensemble du territoire national (article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020). Les sorties pour motif personnel doivent rester limitées au strict nécessaire. L'attestation de déplacement dérogatoire, ainsi qu'une pièce d'identité, doivent pouvoir être présentées lors de tout contrôle des forces de l'ordre. Dans son allocution, lundi 13 avril, le Président de la République a rappelé l'importance de la limitation des déplacements afin d'enrayer la crise sanitaire. Dans ces circonstances, Béatrice Lagarde, Préfète de Lot-et-Garonne, prolonge jusqu'au 11 mai prochain l'interdiction de l'accès du public aux espaces suivant: parcs, jardins, plans d'eau

intérieurs, voies vertes, chemins de randonnée, berges, abords des cours d'eau et des canaux.

Madame la Préfète invite les concitoyens, pour leur sécurité et celle des autres, à respecter les mesures de restriction de circulation dans un contexte de propagation du COVID-19 dans le département.

Ouverture de télédéclaration des aides surfaces 2020 au 1er avril et report de la fin des déclarations au 15 juin

Malgré les contraintes liées à l'état d'urgence sanitaire, et afin que les premiers paiements des avances puissent avoir lieu selon le calendrier normal, l'ouverture de la télédéclaration de la campagne 2020 a été maintenue au 1er avril 2020. En ce qui concerne la durée de la période de télédéclaration, compte-tenu des circonstances particulières actuelles, Didier Guillaume, ministre en charge de l'agriculture, a souhaité tenir compte des difficultés d'accès aux conseillers que peuvent aujourd'hui rencontrer les agriculteurs sur les territoires et a décidé de reporter la date limite de dépôt des demandes du 15 mai au 15 juin, sans pénalités. Toutefois, la date du 15 mai reste celle à laquelle seront appréciés les engagements du demandeur, notamment en ce qui concerne la date à laquelle les parcelles déclarées sont à disposition de l'exploitant ou engagées en agriculture biologique.

Malgré la prolongation de la période de dépôt au 15 juin, tous les exploitants qui le peuvent sont invités à ne pas différer leur déclaration, pour assurer le meilleur déroulement possible de cette campagne. Les aides bovines animales (ABA et ABL) font, quant à elles, l'objet d'une déclaration spécifique dans TelePac et sont à déposer **avant le 15 mai 2020**.

Les demandes d'aides 2020, doivent être effectuées exclusivement par Internet sur le site TelePac (www.telepac.agriculture.gouv.fr). Les exploitants peuvent être accompagnés en Lot-et-Garonne dans leur télédéclaration par différentes structures qui sont conventionnées comme organisme de service. Malgré l'impossibilité actuelle d'accueillir le public, le service « Économie agricole » de la Direction départementale des territoires répond aux questions des exploitants sur les demandes d'aides de la PAC et la télédéclaration au 05 53 69 34 69.

Elections municipales 2020. Organisation des délégations

Le 15 mars dernier, les Agenais ont élu leur nouveau Conseil Municipal donnant à Jean Dionis et aux 31 membres de la liste « Agen Même 2020 » une majorité pour gérer la Ville d'Agen sur les six prochaines années.

Ce Conseil municipal doit maintenant se réunir pour élire son maire et ses adjoints lors d'un Conseil d'Installation.

Initialement prévu le samedi 21 mars, ce Conseil est, à priori, reporté aux alentours du 15 mai.

Dans cette attente, les élus de la mandature 2014-2020 et notamment le Maire, continuent à assurer la gestion des affaires municipales. Depuis trois semaines, l'essentiel de leurs activités consiste à gérer la crise du coronavirus et notamment à fournir aux Agenais les services municipaux essentiels à leur vie quotidienne : collecte, propreté, sécurité, portage de repas, et plus largement, l'organisation de l'entraide entre Agenais.

En même temps, le Maire et sa nouvelle majorité s'organisent pour :

- assurer la transmission de la gestion municipale dans les meilleures conditions ;
- rendre les élus pleinement opérationnels pour mener les chantiers essentiels de relance qui vont se présenter à l'issue de la pandémie.

Cette nouvelle organisation autour du Maire anticipe la délégation des responsabilités du Maire à ses adjoints et à un certain nombre de conseillers municipaux délégués.

Ainsi, l'organisation suivante sera soumise au Conseil Municipal lors du Conseil Municipal d'Installation qui devrait se dérouler le samedi 16 mai . Celle-ci ne deviendra effective qu'après le Conseil Municipal d'installation et les arrêtés de délégation pris par le Maire à l'issue de ce Conseil.

Jean DIONIS, Maire d'Agen assume directement la délégation sécurité, la tranquillité publique.

Clémence BRANDOLIN- ROBERT, 1ère adjointe au Maire, prend en charge la délégation générale de la représentation de la Ville en l'absence du Maire, sera en charge du défi de la Transition écologique, du patrimoine municipal et de l'éclairage public.

Mohamed FELLAH, adjoint au Maire en charge des Finances, des Ressources Humaines, de la prospective, de la mutualisation, du juridique et des assurances, sera entouré de **Laurence MAIOROFF**, conseillère municipale déléguée Juridique, aux assurances et aux recherches de subventions.

Baya KHERKHACH, adjointe au Maire en charge du Défi du vivre-ensemble et de la cohésion sociale, du CCAS, de la Politique de la Ville, des personnes âgées, du logement social sera épaulée par **Claude FLORENTINY**, conseillère municipale déléguée au Droit des femmes et des familles et **Anne GALLISSAIRES**, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées.

Thomas ZAMBONI, adjoint au Maire prendra en charge le Défi de la nouvelle gouvernance et des quartiers avec **Bertrand GIRARDI**, conseiller municipal délégué (Programme URBACT).

Nadège LAUZZANA assumera la fonction d'adjointe au Maire Santé publique, hygiène et propreté.

Jean PINASSEAU, adjoint au Maire, sera en charge du défi économique, de la promotion immobilière et commerciale, de l'urbanisme (OPAH-RU, RHI) et foncier, du domaine public et ERP avec **Jean DUGAY**, conseiller municipal délégué au Domaine Public, ERP et aux commissions de sécurité.

Marie-Claude IACHEMET occupera le poste d' adjointe au Maire en charge de la culture assistée de **Jean- Max LLORCA**, conseiller municipal délégué à la culture.

Alain KLAJMAN, adjoint au Maire en charge des Sports, sera entouré de **Thierry HERMEREL**, conseiller municipal délégué de la Plaine des sports Armandie et des projets sportifs.

Rose HECQUEFEUILLE, adjointe au maire en charge de l'action scolaire, jeunesse, petite enfance, sera assistée d'**Emmanuelle CUGURNO**, conseillère municipale déléguée Petite enfance et jeunesse.

Nicolas BENATTI, adjoint au Maire, prendra en charge le Défi des nouvelles mobilités, de l'accessibilité et du handicap, de la voirie et du stationnement, entouré de **Sophie GROLLEAU**, conseillère municipale déléguée accessibilité/handicap.

Carole DEJEAN-SIMONITI, adjointe au Maire, aura en charge le défi numérique.

Maïté FRANCOIS, conseillère municipale déléguée, rattachée au Maire, sera en charge de l'état civil, des cimetières, des élections, du protocole et de l' accueil.

Jean-Marie N'KOLLO, conseiller municipal délégué, rattaché au Maire, prendra en charge les jumelages et la coopération décentralisée.

Le maire et les adjoints auront la responsabilité d'animer des équipes d'élus de la majorité dont la composition de base sera : un adjoint, un Conseiller Municipal Délégué et un conseiller municipal.

Dans un deuxième temps, le Conseil Municipal installera des commissions municipales. Celles-ci seront composées des élus de la majorité et de l'opposition comme le prévoit la loi.

Annulation des spectacles et événements culturels

Le 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé le prolongement du confinement jusqu'au lundi 11 mai ainsi que la fermeture des lieux culturels et l'annulation des manifestations jusqu'à mi-juillet.

Pour la Ville d'Agen, cela signifie concrètement, l'annulation des Folies Vocales qui devaient se tenir fin mai, de la Fête foraine du Gravier programmée début juin, ainsi que de la Fête de la Musique prévue le 21 juin. Les festivités du 13 juillet devraient également être touchées par cette interdiction. De la même manière, le Théâtre Ducourneau se voit dans l'obligation d'annuler tous les spectacles de la fin de la saison.

La Ville d'Agen et l'ensemble de ses lieux culturels adressent tout leur soutien aux artistes, aux techniciens, aux intermittents, ainsi qu'à tous les professionnels du spectacle et du monde de la culture.

Europ' agenaise : quand Agen fête l'Europe !

Dans le cadre de la Fête de l'Europe –confinement oblige –, une scène ouverte sera organisée par la Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne **samedi 9 mai** sur la page *Facebook* de la Maison de l'Europe 47/ Europe Direct Moyenne Garonne, en direct, **à partir de 14 heures**, avec le soutien de la Commission européenne, du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, mais aussi en partenariat avec la ville d'Agen, Macca Music...

Des jeux, des informations en lien avec l'Europe, des numéros de danses, de chants, de musiques animeront le live. Un super quiz Europe permettra aux participants de remporter de nombreux lots mis à disposition par les partenaires locaux.

Tous les artistes/groupes sont invités à partager leur talent en participant à cette manifestation, en réalisant une vidéo de leur performance et à l'envoyant à : contact@maisoneurope47.eu avant le 1er mai !

Le jour d'après...

Lors de l'audioconférence du 15 avril dernier, Jean Dionis du Séjour, maire d'Agen, a annoncé de nouvelles mesures qui seraient prises à compter du 11 mai prochain, jour présumé du déconfinement progressif.

La dérogation de l'ouverture du marché du Pin est prolongée. Le maire d'Agen s'en félicite car, pour certains Agenais, ce marché est le seul lieu de sortie pour effectuer ses achats, seule fenêtre ouverte sur le monde extérieur aussi parfois, unique rempart contre la solitude. Les gestes barrières ont été respectés et le civisme a enfin triomphé ! Une stratégie d'ouverture des trois autres marchés est à l'étude. Concernant les ordures ménagères, « *la collecte bimensuelle fonctionne très bien, se réjouit le maire. Nous travaillerons à la réouverture des huit déchetteries pour le lundi 20 avril avec des modalités d'ouverture et le respect des gestes barrières. Deux personnes seront affectées par déchetterie* ». En vue de pallier le décrochage scolaire des familles les plus modestes, 58 tablettes (des élus et des écoles) ont déjà été distribuées afin que les enfants puissent suivre les enseignements à distance. A propos de la culture, « *la Direction de l'Action Culturelle se réorganise pour la production de culture en ligne* » annonce le maire ; du 100% numérique à l'instar de l'exposition Goya présentée en 3 D, de la musique en ligne. Parmi les nombreux défis à relever, la réouverture du spectacle vivant. « *Le Centenaire de Ducos du Hauron sera sans doute maintenue* » souligne le premier édile mais pour le maintien du Pruneau Show, rien n'est moins sûr. Concernant la manifestation « *Garonne en Fête* », le maire se veut plus rassurant : « *Il y a des choses que nous pourrions garder comme la descente en canoë kayak* ».

#Venez chez nous

Pour aider les restaurateurs et les cafetiers, une campagne intitulée **#venez chez nous**, en réponse à la campagne **#restez chez vous** sera mise en place avec des animations proposées en cœur de ville. La Municipalité devra aussi organiser le retour des 920 employés de l'administration commune : si 20% des personnes travaillent en présentiel, plus de 200 salariés télétravaillent et plus de 500 personnes ont une autorisation spéciale d'absence. Concernant la réouverture des crèches et des écoles (très controversée à ce jour notamment par l'Ordre des médecins), « *c'est un défi municipal avec 2 500 enfants chaque jour* » confie le maire. Quant au port du masque dit « alternatif » très plébiscité, la municipalité attend les directives de l'Etat. L'après « Covid-19 » reste une page blanche que chaque municipalité commence à écrire à l'encre de l'Espoir.

LES SERVICES CULTURELS A L'UNISSON



Tous les services culturels municipaux oeuvrent de concert pour vous proposer une belle programmation sur les réseaux sociaux.

Le Salon d'Art 2020, organisé par la Ville d'Agen, se déroulera au Centre Culturel

du 18 septembre au 30 octobre prochains sur le thème « Cliché ». Pour participer, les artistes doivent télécharger et compléter le dossier d'inscription avant le 18 juin sur le <https://www.agen.fr/.../centre-culturel-andre-malraux-358.html>

L'équipe du Centre Culturel vous propose un atelier Arts-Plastiques pour les petits et les grands intitulé « l'atelier du confiné1 » afin d'éveiller ou réveiller l'artiste qui sommeille en vous ! Cet atelier a été imaginé, confectionné et réalisé par Hélène Méry, intervenante Arts-Plastiques au Centre Culturel et surtout Artiste aux multiples facettes et talents ! Elle vous propose un atelier en lien avec l'œuvre d'Aïtor de Mendizabal !

Le Centre culturel ulturel attend impatiemment les photos de vos œuvres en commentaire ! A vous de Jouer et surtout AMUSEZ-VOUS !

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=nKnq2h20Mi0>

[#AgenCultureConfinée](#) [#CultureChezNous](#)

[Ville d'Agen](#) [Centre Culturel AGEN](#) [Galerie d'Art Montesquieu Agen](#)



Replongez dans l'exposition événement « Goya, génie d'avant-garde, le maître et son école » qui s'est déroulée à Agen de novembre 2019 à février 2020 à l'église des Jacobins sur le site de la ville d'Agen <https://www.agen.fr/.../goya-a-agen-l-exposition-virtuelle-76...>

Quoi de neuf sur vos ondes ?



Radio Bulle : « Souvenirs et détente » pour nos seniors !

La radio de l'Agenais et le musicothérapeute Cédric Moulié proposent aux seniors un nouveau rendez-vous musical quotidien intitulé : « Souvenirs et détente ».

Le rendez-vous est fixé du lundi au vendredi à 15 heures.

Allumez votre poste de radio sur la fréquence 93.6 puis relaxez vous au son de votre musique préférée !

47 FM : confinée mais mobilisée !

Alors que la période de confinement est une nouvelle fois prolongée au moins jusqu'au 11 mai, l'équipe de 47 FM est toujours mobilisée depuis le 15 mars dernier avec des programmes bouleversés pour l'occasion. Tous les jours dès 6 heures et ce, jusqu'à 19 heures, l'antenne est ouverte aux témoignages des acteurs locaux, aux initiatives de solidarité et d'entraide des Lot-et-Garonnais.

Se succèdent sur les ondes et les réseaux sociaux de la station, témoignages de personnels soignants, d'entrepreneurs et de salariés qui évoquent les initiatives solidaires ou encore d'artistes confinés à domicile qui accordent un instant de leur journée pour se divertir et partager un moment convivial. C'est par exemple le cas de Gérard Deguin, vice Président région de l'Ordre des Pharmaciens de Nouvelle-Aquitaine, Mathieu Lamoulié, arrière du SUA LG ou encore Stéphane Bourgeois, vice-Président du SUA LG, chef d'entreprise Groupe SBSR. Sera également abordé le thème des conséquences du confinement avec Mélanie Héliard, psychologue agenaise, qui répondra aux différentes questions des auditeurs la semaine prochaine.

Toujours dans l'optique d'être une radio pratique au quotidien, 47 FM prodigue également des conseils en jardinage et livre ses traditionnelles recettes de cuisine avec l'incontournable Chef Michel Dussau !

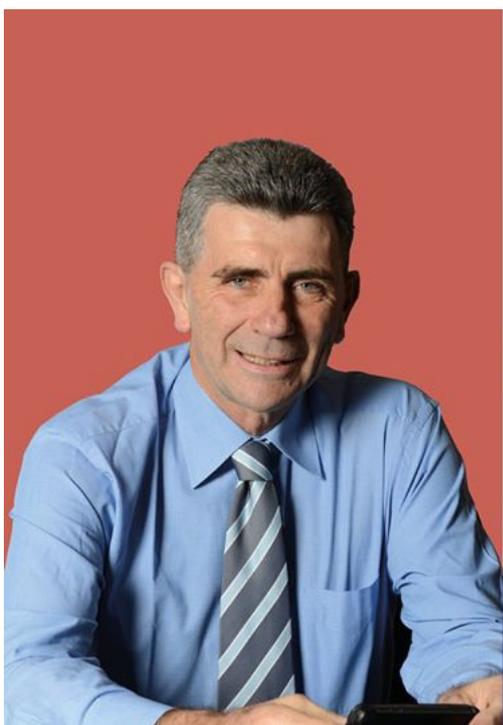
47FM propose également des jeux pour faire plaisir à ses auditeurs et gagner toujours des cadeaux en cette période ! Depuis déjà deux semaines, pour amener un peu de sourire et de légèreté à ses auditeurs, la radio appelle tous les matins des auditeurs qui célèbrent leur anniversaire entre 9 heures et 10 heures (ils peuvent solliciter la radio via les réseaux sociaux). Des paniers de fruits et légumes seront également à gagner le matin à 8H50, pour offrir des produits de qualité et du pouvoir d'achat aux auditeurs, en partenariat avec les commerçants du Marché Couvert. Kenny, Di Papet et Mickaël, confinés mais toujours mobilisés sur les ondes !

Pour les Résidents des EPHAD et des Maisons de retraite, les familles peuvent laisser leurs messages et leurs dédicaces qui seront diffusés sur l'antenne à 9H10

et 16H10.

47FM s'associe également au Centre Hospitalier Agen-Nérac. Un nouveau moyen de rompre l'isolement lié au confinement et de garder un lien avec ses proches avec là encore la diffusion de messages.

47 FM diffuse ses programmes à Agen (87.7), Nérac (96.2), Fumel (87.6) sur son application mobile et son site internet www.47fm.net



**LE MAIRE RÉPOND
À VOS QUESTIONS**

ville d'Agén
www.agen.fr

**AGEN
COVID-19
LIGNE OUVERTE**

N°Vert 0 800 77 17 77

En direct avec Jean Dionis, Maire d'Agén,
tous les jours du mardi au vendredi
de 11h à 12h

SYNDICATS DES PHARMACIENS DE LOT-ET-GARONNE

Tour de garde du jeudi 16 avril au vendredi 1er mai

Jeudi 16 avril : pharmacie des PYRENEES - 1654, avenue des Pyrénées - LE PASSAGE D'AGEN

Vendredi 17 avril : pharmacie CARNOT - 113, boulevard Carnot - AGEN

Samedi 18 avril à partir de 8 h et **DIMANCHE 19 avril, jusqu'au lundi 20 avril** à 8 h : pharmacie de FOULAYRONNES - 20, avenue du Caoulet - FOULAYRONNES

Lundi 20 avril : pharmacie LIAUNET-AUREILLE - 8, avenue Henri Barbusse - AGEN

Mardi 21 avril : pharmacie JANSSENS – Avenue Albert Camus – BON ENCONTRE

Mercredi 22 avril : pharmacie de COLAYRAC – 1006, avenue de la Libération – COLAYRAC ST CIRQ

Jeudi 23 avril : pharmacie MOREAUX – 9, rue Montesquieu – AGEN

Vendredi 24 avril : pharmacie de la LIBERTE – 15, boulevard de la Liberté – AGEN

SAMEDI 25 avril à partir de 8 h, **DIMANCHE 26 avril jusqu'au lundi 27 avril** à 8 h : pharmacie des THERMES – Rue les Boulbènes – CASTELCULIER

Lundi 27 avril : pharmacie de la PORTE DU PIN – 1, place du 14 Juillet – AGEN

Mardi 28 avril : pharmacie de ROQUEFORT – 3, route d’Agen – ROQUEFORT

Mercredi 29 avril : pharmacie du PONT CANAL – 4, avenue Georges Delpech – AGEN

Jeudi 30 avril : pharmacie du GRAND CHENE – Centre Commercial – PONT DU CASSE

Vendredi 1er mai (férié) : pharmacie JANSSENS – Avenue Albert Camus – BON ENCONTRE

Les pharmacies de garde peuvent être modifiées. Afin de connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, contactez le 3237 ou le commissariat de police de 22 heures à 8 heures.

Journées portes ouvertes virtuelles à Sud Management

Management Business School programme une Journée Portes Ouvertes virtuelle le 15 avril de 14 heures à 16 heures.

La situation actuelle n'empêche pas les jeunes de se poser des questions sur leur avenir. Sud Management a donc décidé de mettre en place **une Journée Portes Ouvertes 100% online !**

Trois intervenants seront en ligne pour présenter les formations et répondre à vos questions.

Que vous soyez attiré par le marketing, le digital, la gestion, le commerce, le management, la logistique, les ressources humaines ou encore l'international, 14 formations sont proposées en initial et en alternance, de Bac à Bac+5 à la Sud Management Business School d'Agen.

Rendez-vous le **15 avril de 14 heures à 16 heures** via l'application TEAMS <https://urlz.fr/chlo> pour une après-midi dédiée à l'écoute des projets des jeunes en recherche de cursus pour la rentrée prochaine.

« Ce n'est pas évident mais nous nous sommes adaptés à la situation, témoigne Marie-Dominique Gallouin, responsable du pôle Alternance témoigne du quotidien à Sud Management. Afin de permettre la continuité pédagogique de nos apprenants, l'équipe pédagogique et les formateurs se sont mobilisés pour mettre en place des classes virtuelles. Les outils de visioconférence n'ont plus de secret pour nous et nous sommes impatients d'échanger avec nos futurs alternants le 15 avril. »

Concernant l'Ecole de Gestion et de Commerce, *« l'adaptation a également été indispensable puisqu'il y a un concours d'entrée, déclare Catherine Lignac, responsable du pôle Enseignement Supérieur. Le Ministère a donc changé les modalités d'admission et nous faisons notamment des entretiens en visioconférence pour connaître la motivation des futurs étudiants. Nous sommes là pour rassurer les jeunes et répondre à leurs questions. Cette après-midi du 15 avril est un moyen de garder le contact et d'échanger ».*

Informations complémentaires sur le www.sudmanagement.fr

Courriel : contact@sudmanagement.fr

Des formations courtes 100% à distance avec Sud Management Entreprises

Des formations courtes 100% à distance avec *Sud Management Entreprises* sont programmées en avril.

Elles s'adressent aux entreprises ayant des salariés en chômage partiel ou en télétravail et qui souhaitent garder le contact. Elles leur proposent d'acquérir de nouvelles compétences. *Sud Management Entreprises* met en place des parcours de formation courtes de 1 à 3 jours, 100% à distance sur 4 thématiques (vente, management, bureautique et anglais) avec une mise en place rapide et en inter-entreprises. L'occasion pour les salariés d'acquérir une certification et de garder un lien social professionnel extérieur à l'entreprise grâce aux outils pédagogiques mis en place : classe virtuelle, forum ou encore coaching individuel en visio.

Sud Management Entreprises propose d'accompagner les entreprises pour trouver la meilleure solution afin de pouvoir continuer à former leurs salariés en période de pandémie :

- formation à l'initiative de l'employeur en période de « chômage partiel » ;
- formation à l'initiative des individus dans le cadre du CPF ;
- formation dans le cadre d'une convention FNE-FORMATION.

Renseignements par mail à fpc@sudmanagement.fr ou auprès d'Estelle Besse au 06 84 81 84 99.

LE PASSAGE D'AGEN

« Skype » pour se sentir moins isolés



Afin de rompre l'isolement des aînés en cette période de confinement et de maintenir le lien avec leurs proches, la commune propose aux résidents de communiquer avec leur famille au travers d'un logiciel de visioconférence *Skype*.

Un système de planning a été mis en place, avec un large choix de créneaux horaires, permettant notamment d'offrir aux familles qui travaillent, une plage horaire adaptée, le mercredi jusqu'à 20h30. Chaque résident peut disposer jusqu'à une heure pour échanger avec ses proches.

La veille, les résidents reçoivent dans leur boîte aux lettres un petit mot leur rappelant le rendez-vous. Ils sont aussi prévenus une demi-heure avant le lancement de la conversation.

Dès sa mise en service, près d'un quart des résidents utilisent ce nouveau moyen de communication. Cette initiative est largement plébiscitée par les nouveaux « skypeurs » et leur famille !

DES DESSINS POUR LE DIRE



La commune propose aux enfants Passageois de délivrer un message de réconfort ou de soutien à un membre de leur famille, au personnel soignant ou aux personnes âgées isolées, notamment aux résidents de la Résidence Autonomie de Burges.

Pour cela, rien de plus simple :

1. Sortez crayons et peintures, dessinez...
2. Mentionnez sur votre dessin le prénom de l'enfant et son message.
3. Placez le dessin entre les mains de votre enfant, mettez la feuille devant son

visage afin qu'il ne soit pas reconnaissable. Respectez bien cette consigne sinon le dessin ne pourra être diffusé.

4. Prenez la photo et transmettez la sur communication@ville-lepassage.fr en indiquant votre âge, votre adresse ou directement via le formulaire en ligne disponible dans la rubrique « Un dessin pour le dire » en page d'accueil du site Internet de la Ville.

5. A réception et après validation, le dessin sera mis en ligne sur la page d'accueil du site Internet de la Ville, rubrique "Des dessins pour le dire".

Les dessins validés feront l'objet d'un clip diffusé sur les supports de communication de la ville.

A vos feutres, à vos crayons, à vos peintures... et faites voyager vos dessins !

Pour signaler des violences

Recours aux Forces de l'ordre : **composer le 17**

Signalement par SMS : **adresser le texto au 114**

Signalement par internet : **www.arrêtonslesviolences.fr** rubrique « signaler une violence »

Signalement auprès des structures associatives du département

Réseau d'entraide **07 85 38 05 07** reseau-entraide-violences@orange.fr

Maison des femmes **05 53 40 03 62** maison.femmes@laposte.net

Chrysalides 47 **06 48 05 31 96** chrysalides47@gmail.com

Planning familial **05 53 66 27 04** planningfamilial47@orange.fr

France victimes 47 **05 53 66 23 03** francevictimes47@sauve-garde.fr

Les structures d'accueil, d'écoute et d'orientation et le référent du département prennent les appels téléphoniques, rappellent toute personne ayant laissé un message et répondent aux mails.

Signalement auprès de la **ligne d'écoute 3919**, structure nationale gratuite et anonyme.

Signalement auprès des pharmacies. Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies soit en leur expliquant la situation, soit en leur donnant le code « masque19 ». Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

Signalement pour **enfants en danger** : **composer le 119**

Pour être hébergée Téléphoner au **115**

ACTION DES TEMOINS = ACTION CITOYENNE = DONNER L'ALERTE

Des informations complémentaires sur la page web www.femmes-violences47.fr

Et sur le site internet de la préfecture de Lot-et-Garonne

(Onglet politiques publiques/Droits des femmes et égalité)